



17.06.2021 - 08:31 Uhr

Sur les routes en été: les conseils du TCS

Vernier (ots) -

En été, nombreux sont les Suisses qui prennent leur véhicule pour se dépayser le temps d'une promenade ou pour des vacances. Certains bons gestes sont nécessaires pour se déplacer de manière sûre. Le TCS donne ses conseils pour que ces trajets estivaux restent un plaisir.

Les journées plus longues et les températures estivales ont un impact sur le trafic. Les escapades et sorties à vélo, moto, en voiture ou avec un camping-car sont plus nombreuses. Le besoin de liberté ne doit pourtant pas occulter certaines règles de base. Le TCS rappelle les bons gestes pour que ces déplacements se déroulent de manière sûre.

Les tongs, les pieds nus et la nourriture au volant sont à proscrire

En voiture ou en camping-car, il est important de conserver les bonnes habitudes, malgré les températures clémentes qui peuvent encourager des comportements plus détendus. Tout d'abord, lorsque le véhicule roule ou manoeuvre, conducteur et passagers doivent être en permanence assis et attachés correctement, même en cas de forte chaleur. Ensuite, le conducteur devra éviter de rouler avec des tongs, à pieds nus, en sandalettes ou talons aiguilles. La LCR n'interdit pas ces chaussures, ni ne spécifie quel modèle est adapté à la conduite, cependant elle stipule que le conducteur ne doit pas être entravé dans le maniement des commandes et doit pouvoir rester maître de son véhicule. Or, ces chaussures peuvent réduire la puissance sur les pédales, notamment lors d'un freinage d'urgence. Outre l'aspect sécuritaire, un automobiliste mal chaussé risque une amende, un retrait de permis ou des réductions des prestations d'assurance casco complète ou responsabilité civile pour négligence grave en cas d'accident. Autres tentations qui réduisent les capacités à atteindre les commandes: manger ou boire pendant la conduite. C'est pourquoi le TCS recommande de s'arrêter pour boire ou manger, puisque ces actions représentent des distractions au même titre que l'utilisation du téléphone portable par exemple. Enfin, une fois stationné, il ne faut jamais laisser un enfant, une personne âgée ou un animal dans un véhicule au soleil, puisque même avec la fenêtre entrouverte, la température augmente très rapidement dans l'habitacle, ce qui met la santé des occupants en danger.

Motos et scooters: ne pas faire l'impasse sur les vêtements adéquats

A moto comme sur un scooter, l'équipement doit être adapté pour le conducteur et le passager, à commencer par un casque répondant à la norme ECE-22-05. Un modèle intégral offre la meilleure protection, car il protège tout le visage et la mâchoire. Par temps chaud, un casque Jet peut être utilisé occasionnellement. Quel que soit le modèle, il ne doit jamais être porté ouvert en route; il existe un risque de décès en cas d'accident. Le TCS recommande de changer de casque tous les 5 ans ou dès qu'il a servi à amortir un choc. Malgré la chaleur, il est indispensable de porter des vêtements adéquats: des pantalons renforcés ainsi qu'une veste avec protection dorsale et si possible airbag intégré. S'il existe des vêtements en textiles renforcés, le cuir reste la matière idéale contre les frottements en cas de chute. Certains modèles existent dans des couleurs claires et sont perforés pour réduire la température. Ensuite, pour protéger les mains et les pieds de blessures en cas de chute et faciliter les manoeuvres, des bottes avec coque intégrée offrent la meilleure protection. Les tongs, sandales et baskets légères sont à bannir, même sur un trajet très court. Les gants certifiés CE avec protection pour le poing, les doigts et la tranche de la main offrent la meilleure protection. Des modèles adaptés aux températures estivales existent.

A vélo et ebike: casque aéré et gourde bien remplie

Partir en promenade à vélo ou vélo électrique nécessite aussi un équipement adapté. Premièrement, afin de prévenir les blessures graves voire mortelles à la tête en cas de chute, le TCS recommande à tous les cyclistes de porter un casque normé EN 1078, qui est obligatoire pour les utilisateurs d'e-bike rapide (jusqu'à 45km/h). Des modèles avec des fentes d'aération existent et améliorent le confort en réduisant la température. Deuxièmement, il est indispensable de porter des vêtements qui facilitent les mouvements, pour pouvoir pédaler confortablement tout au long du trajet. Les chaussures également doivent être adaptées pour faciliter l'effort et éviter de glisser sur la pédale, même sur un court trajet. Le niveau de la batterie et son autonomie doivent aussi être prise en compte pour les utilisateurs de modèles électriques, puisqu'une fois déchargée, le vélo sera plus lourd et se manoeuvrera différemment. Il est aussi indispensable d'emporter sa boisson pour rester hydraté malgré les fortes chaleurs, mais pour ne pas risquer la chute ou l'accident à cause d'une baisse de concentration, il est préférable de s'arrêter pour se ravitailler.

Contact:

Valérie Durussel, porte-parole du TCS, 058 827 27 26, 076 367 25 33, valerie.durussel@tcs.ch, www.pressetcs.ch

